

CONVENTION DE PARTICIPATION AU PROJET SPOTT

Entre

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION PARIS-ILE-DE-FRANCE, établissement public administratif dont le siège est situé 27 avenue de Friedland, 75008 PARIS, domiciliée pour les fins de la présente à la **Chambre de commerce et d'industrie départementale Versailles-Yvelines**, sise 21 avenue de Paris, 78000 VERSAILLES, représentée par Guillaume CAIROU, son Président,

Ci-après dénommée « CCI Versailles-Yvelines »
D'une part,

Et

LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE, dont le siège est situé RUE DES CHEVRIES, IMMEUBLE AUTONEUM, 78410 AUBERGENVILLE, représentée par Madame Cécile ZAMMIT- POPESCU, son Président.

Ci-après dénommée « Communauté urbaine GPS&O »
D'autre part,

Ensemble dénommées les « parties ».

PREAMBULE

Depuis 2015, dans le cadre de l'appel à projet « **Contrats de structuration de pôles touristiques territoriaux** » proposé par le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire au sein du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines a souhaité la mise en avant du territoire Seine Aval et a fédéré l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire autour de ce projet.

Dans ce contexte, depuis 2017, les collectivités locales riveraines du bassin de la Seine à l'aval de Paris se sont unies pour valoriser leur patrimoine dans le but d'accroître leur fréquentation touristique par une offre diversifiée de qualité, et forger ainsi une image attractive pour stimuler leur essor économique.

Afin de poursuivre cette dynamique mise en place par les acteurs du territoire, la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines souhaite renouveler la programmation du projet SPÔTT Seine Aval sur la période 2024-2025. Le présent projet de convention s'inscrit dans la lignée des éléments de conclusion du dernier programme SPÔTT déployé en 2022-2023, et a été co-rédigé en concertation avec les partenaires et membres financeurs du projet initial.

Dans le cadre de leurs missions respectives, les deux parties se sont rapprochées en vue de favoriser le développement économique du territoire.

Ceci étant exposé, et compte tenu de leur communauté d'intérêts, la Communauté urbaine GPS&O et la CCI Versailles-Yvelines ont arrêté ce qui suit :

1. ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir le contenu et les modalités du soutien apporté par la COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE à la CCI Versailles-Yvelines dans le cadre du projet SPOTT 2024-2025.

2. ARTICLE 2 – CONTENU DES MISSIONS DE LA CCI Versailles-Yvelines ET COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

ARTICLE 2.1. COMITE DE PILOTAGE DE GOUVERNANCE

Afin de mettre en place le projet SPÔTT Seine Aval 2024-2025 et d'assurer sa pérennité, la CCI Versailles-Yvelines porte :

- ▶ la création d'un **comité de pilotage de gouvernance** regroupant l'ensemble des partenaires, membres financeurs du projet. Celui-ci fixera les objectifs généraux compte-tenu des missions définies, le plan d'actions ainsi que le planning de sa mise en œuvre.

Le comité de pilotage de gouvernance pressenti sera composé :

- du Président de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) ou de son représentant,
- de la Vice-présidente Développement touristique et valorisation du patrimoine Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS),
- du Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPSEO) ou de son représentant,
- du / de la Responsable Tourisme de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPSEO),
- du Président de la Communauté de communes Les Portes de l'Île de France ou de son représentant,
- du / de la Responsable Tourisme de la Communauté de communes Les Portes de l'Île de France ,
- du Président de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand-Parc (CA VGP) ou de son représentant,
- du / de la Responsable Tourisme de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand-Parc (CA VGP),
- du Préfet Pascal SANJUAN, Délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine ou de son représentant (Contrat Plan Interrégional Etat-Régions Vallée de Seine)
- d'un représentant de la DDETS,
- du/ de la Responsable Tourisme au Conseil Régional Ile-de-France (CRIF et CRT)
- du/ de la Responsable Tourisme au Conseil Régional Normandie
- du/ de la Responsable Tourisme au Conseil Départemental des Yvelines (CD78)
- du Président de la CCI Versailles-Yvelines ou de son représentant,
- du Responsable du département Stratégie et Projets de territoire de la CCI Versailles-Yvelines,
- des Chefs de projet Tourisme de la CCI Versailles-Yvelines,
- *et de tous autres partenaires qui souhaiteraient s'engager financièrement dans le projet.*

Il est convenu que la CCI Versailles-Yvelines est chargée d'exercer les fonctions de secrétaire du comité de pilotage de gouvernance.

ARTICLE 2.2 : OBJECTIFS ET MISSIONS DES PARTIES

L'objectif de la poursuite du projet SPÔTT Seine Aval est d'accompagner les professionnels du tourisme autour d'enjeux clefs de la filière sur les deux années à venir. Cette ambition se décline en 4 grands axes :

- **Soutenir le Slow tourisme et le tourisme durable ;**
- **Célébrer les 150 ans de l'impressionnisme et les JOP 2024 ;**
- **Valoriser les producteurs du terroir ;**
- **Dynamiser le seul Club Escales fluviales de France, situé sur la « Vallée de la Seine », lien unissant les différents acteurs du tourisme sur l'ensemble de l'Axe Seine, de Bougival aux Marais Vernier.**

L'ensemble de ces actions se dérouleront en complémentarité avec les offices de tourisme des intercommunalités de la Vallée de la Seine en charge, entre autres, de la valorisation de la destination.

Afin de mener à bien cette ambition générale, le projet de convention se décline en 4 fiches actions opérationnelles qui répondent aux 4 objectifs listés ci-après, à savoir :

▶▶ Action 1 : Soutenir le slow tourisme et le tourisme durable

Concernant le slow tourisme l'objectif est d'étudier les circulations douces le long de la Seine, de Bougival jusqu'en Normandie, en portant un regard spécifique sur les petites escales fluviales. L'étude ne portera pas uniquement sur les plaisanciers mais intégrera les marcheurs et les cyclistes. Il sera étudié : les pratiques des berges, les besoins et attentes des piétons et des cyclistes en termes d'aménagement (services, restauration, aménagements publics, visite du patrimoine). Une attention particulière sera portée sur les haltes cyclotouristes (réparation, consigne, sanitaires, point d'eau...).

Les escales fluviales communales de Carrières sur Seine, Chatou et Croissy-sur-Seine feront l'objet d'une étude plus poussée avec un zoom et une analyse comparative par rapport aux autres escales le long du fleuve. Les besoins des plaisanciers seront en particulier étudiés de sorte à pouvoir établir des préconisations d'action auprès de l'intercommunalité Saint Germain Boucles de Seine et la Communauté urbaine GPS&O.

- ✓ **Benchmark des haltes fluviales sur la Seine**
- ✓ **Enquête sur le comportement plaisanciers, randonneurs, cyclotouristes le long de la Seine.**

➔ Cette action fait l'objet d'un co-financement de la Communauté urbaine GPS&O à hauteur de 5 600 Euros, soit 9 % du montant total du coût de cette action.

Concernant le tourisme durable l'objectif est d'accompagner les professionnels de l'hébergement et de la restauration dans leur démarche de mise en place d'un tourisme plus respectueux de l'environnement.

✓ **Préparation des professionnels de l'hébergement touristique à la labélisation Clef Verte**

Il s'agira d'accompagner 4 hôtels, campings, auberge de jeunesse, gîtes, résidences de tourisme et restaurants du territoire SPÔTT qui le souhaitent dans leur préparation à la labellisation Clef Verte. Trois demi-journées de RDV individuels avec le chef d'entreprise permettront de fournir aux professionnels tous les éléments de conseils pour remplir les 120 critères pour l'obtention du label (dont environ 80 critères impératifs, selon le type d'hébergement, exigés dès la première année). Cet accompagnement permettra également d'orienter utilement le dirigeant sur l'utilisation de la plateforme numérique pour la constitution du dossier de candidature Clef Verte.

➔ ***Cette action n'est pas co-financée par la Communauté urbaine GPS&O***

On notera que pour le slow tourisme, comme pour le tourisme durable, les actions envisagées sont totalement inscrites dans une approche interrégionale Normandie / Ile-de-France.

» **Action 2 : Célébrer les 150 ans de l'impressionnisme et les Jeux olympiques et paralympiques 2024**

Concernant les 150 ans de l'impressionnisme, l'objectif est de permettre aux professionnels du tourisme sur les territoires des archipels de la destination impressionniste, de s'approprier cet anniversaire et de le célébrer en local tout en créant une dynamique autour de l'impressionnisme.

✓ **Les « Papilles de l'impressionnisme » avec création d'un menu dans les archipels de l'Axe Seine, de la Seine et Marne, et de l'Eure à l'occasion des 150 ans de l'impressionnisme en lien avec les producteurs du terroir**

A l'initiative de la Région Ile-de-France, cette opération sera conduite dans le cadre d'une démarche interrégionale Ile de France / Normandie. Elle s'adressera aux restaurateurs des archipels de la destination impressionniste de Giverny (Normandie) à Barbizon (Seine et Marne) en passant notamment par Chatou (Yvelines), Ile de la Jatte (Hauts-de-Seine) et Yerres (Essonne).

Cette opération appelée « Les papilles de l'impressionnisme » permettra à une quarantaine de restaurateurs de s'approprier des recettes issues du carnet de recettes de Claude MONET et de les inscrire dans leur carte avec un menu spécifique. Dans la mesure du possible, les restaurateurs s'approvisionneront auprès de producteurs locaux pour concocter leurs différents plats. Les restaurateurs inscrits dans la démarche profiteront d'un ambitieux plan de communication décliné par la Région Ile-de-France.

➔ ***Cette action n'est pas co-financée par la Communauté urbaine GPS&O***

✓ **Le parcours « Les femmes de l'impressionnisme » à Bougival**

A Bougival (Yvelines), les 150 ans de l'impressionnisme seront fêtés dans la cadre de l'inauguration de la maison de Berthe MORISOT avec un parcours « les femmes de l'impressionnisme ». A cette occasion, 12 à 14 reproductions de tableaux impressionnistes seront installées à Bougival dans les boutiques de la ville, les restaurants, à l'hôtel du Parc, mais aussi à la mairie, à la bibliothèque, Cette opération sera centrée sur les femmes de l'impressionnisme en sélectionnant uniquement des tableaux peints par des femmes ou représentant des femmes. Pour animer ce parcours sur les femmes impressionnistes, il sera proposé de résoudre une énigme, ce qui impliquera pour le visiteur la nécessité de faire le tour de l'ensemble des tableaux exposés.

➔ ***Cette action n'est pas co-financée par la Communauté urbaine GPS&O***

Concernant la célébration des JOP 2024, l'objectif est de créer une dynamique en centre-ville à Pont de l'Arche sur la thématique des Jeux olympiques.

✓ **Concours de vitrine sur la ville de Pont de l'Arche** sur la thématique des Jeux Olympiques

Une douzaine de commerçants seront invités à participer à cette opération qui les invitera à choisir un tableau ou un objet en lien avec les JO à mettre au cœur de leur vitrine avec l'appui d'une consultante en visuel merchandising.

➔ ***Cette action n'est pas co-financée par la Communauté urbaine GPS&O***

▶▶ **Action 3 : Valorisation des producteurs du terroir**

Cet objectif fondamental vise à accompagner le développement des producteurs du terroir en lien avec la filière tourisme selon leurs besoins identifiés.

Le travail d'identification et d'analyse du potentiel touristique des producteurs du terroir a été réalisé dans le cadre du programme SPôTT 2019-2021. C'est dans la continuité de ces premiers travaux que seront conduites les actions suivantes.

✓ **Salon des producteurs du terroir, avec 20 à 30 exposants**

Pour mettre en valeur ces producteurs du terroir, un salon réunissant entre 20 et 30 exposants sera organisé par la CCI Versailles Yvelines dans les Yvelines et sera ouvert au Grand Public. Ce salon réunira essentiellement des professionnels de l'art et de la gastronomie. L'objectif sera de faire découvrir ces producteurs du terroir auprès des visiteurs afin d'élargir leur clientèle et de consolider leur présence sur le territoire.

➔ ***Cette action n'est pas co-financée par la Communauté urbaine GPS&O***

- ✓ **Mise en place des « Comptoirs Yvelinois » dans les hôtels pour la vente de produits du terroir**

Des corners avec des produits du terroir vont être proposés aux hôteliers des Yvelines dès 2024 dans la perspective de l'afflux de la clientèle liée aux Jeux olympiques. La CCI Versailles-Yvelines a travaillé avec une sélection d'hôtels pour définir avec eux une vingtaine de produits « made in 78 » susceptibles d'intéresser leurs clients. Un des producteurs du terroir « I- Grec » qui dispose de son propre espace de vente « La Grange » et qui revend les produits de multiples producteurs des Yvelines est en mesure d'assurer la logistique d'approvisionnement et de facturation des 20 produits retenus par les hôteliers. Une marque « **Les Comptoirs Yvelinois** » va être déposée par la CCI Versailles-Yveline pour donner une identité à ces corners. Une douzaine d'hôtels des Yvelines a d'ores et déjà déclaré son intérêt pour disposer d'un corner.

➔ ***Cette action fait l'objet d'un co-financement de la Communauté urbaine GPS&O à hauteur de 2 700 Euros, soit 7,34 % du montant total du coût de cette action.***

- ✓ **Plaquette « Destination Vallée de Seine » pour la Maison des Métiers d'Art à Douains**

A Douains (Eure), au cœur du centre commercial « Marc Arthur Glenn », une maison des métiers d'art a été créée pour mettre en avant les savoir-faire des artisans normands. Environ 80 professionnels y présentent leur production. Une plaquette « Destination vallée de Seine » à l'image de celles réalisées pour Gaillon et Le Marais Vernier va être produite pour mettre en avant ce lieu de valorisation des savoir-faire locaux.

➔ ***Cette action n'est pas co-financée par la Communauté urbaine GPS&O***

▶▶ **Action 4 : Animation du Club Escales sur l'Axe Seine et mise en valeur de la destination**

Concernant le Club Escales, l'objectif vise notamment à maximiser les retombées économiques liées au passage des croisiéristes sur les 12 escales le long de la Seine francilienne et normande tout en fédérant l'ensemble des professionnels du tourisme et en créant une continuité et une identité fluviale de la destination.

- Mise à jour des **plaquettes escales ou Map Shopping sur les 9 escales normandes et franciliennes de l'Axe Seine** ;
- Création d'une nouvelle plaquette sur l'escale Fluviale de Pont de l'Arche (Eure). Il s'agira de la dixième plaquette ;
- Une onzième plaquette va être créée pour la maison des Métiers d'art de Douains (cf. action 3) ;
- De la même manière, une douzième plaquette sur l'escale fluviale de Bougival sera produite ;

Le Club Escales est animé par la CCI dans le cadre du SPôTT sur 12 escales de l'axe Seine, de l'Eure aux Yvelines en passant le Val- d'Oise : Le Marais Vernier, Pont de l'Arche, Gaillon, Les Andelys, Douains, Vernon, La Roche-Guyon, Mantes-la-Jolie, Conflans Sainte-Honorine, Poissy, Saint

Germain-en-Laye/ Le Pecq, Bougival. Il s'agit du seul Club Escales fluviales en France.

Les 12 plans shopping réalisés pour chacune de ces villes sont mis à disposition dans les mairies ainsi qu'auprès des croisiéristes et des offices de tourisme. Plus de 200 de commerçants adhérents au Club Escales sont ainsi référencés et mis en valeur sur les plaquettes. Ils se sont engagés à accorder le meilleur accueil aux croisiéristes et touristes visitant la Normandie et la région Ile-de- France. Ces plaquettes mettent également en avant le patrimoine touristique de la ville.

➔ ***Cette action fait l'objet d'un co-financement de la Communauté urbaine GPS&O à hauteur de 5 760 Euros, soit 20 % du montant total du coût de cette action.***

Concernant la mise en avant la destination Vallée de Seine, l'objectif est d'organiser un EDUCTOUR à l'échelle interrégionale Normandie / Ile-de-France afin de dépasser les espaces géographiques des offices du tourisme respectifs.

✓ **Un EDUCTOUR Vallée de seine avec une promotion interrégionale**

Un EDUCTOUR le long de la Vallée de la Seine, mettant en avant les complémentarités entre les territoires sera organisé. Il s'agira de mettre en avant auprès des prescripteurs « presse » et « influenceurs » des séjours plus longs et plus riches en s'attardant sur l'Axe Seine de l'Ile-de-France à la Normandie. Un parcours de visite des « Maisons des Illustres » ou encore un parcours sur la thématique impressionniste peuvent ainsi être envisagés en jouant de la continuité et de la richesse de chacun des territoires.

Cet EDUCTOUR sera d'une durée d'1,5 jours. Il comprendra 1 nuit et 2 repas. Il est prévu qu'environ 50% du temps de l'EDUCTOUR soit passé sur le territoire de Saint Germain Boucle de Seine. Une douzaine de participants est attendue.

➔ ***Cette action fait l'objet d'un co-financement de la Communauté urbaine GPS&O à hauteur de 900 Euros, soit 10 % du montant total du coût de cette action.***

✓ **Rédaction et diffusion d'une newsletter** auprès de plus de 1500 professionnels du tourisme normands et franciliens.

Dans la continuité des précédents programmes SPÔTT, une newsletter sera rédigée et diffusée sur les 2 années du programme auprès de plus de 1500 professionnels du tourisme normands et franciliens.

➔ ***Cette action n'est pas co-financée par la Communauté urbaine GPS&O***

☞ Cf. Annexe I « Fiches actions » pour la description de chaque action.

Cible et Résultats escomptés

Publics cibles :

- **Acteurs institutionnels publics** de la filière Tourisme et du territoire Seine Aval en particulier (mairies, collectivités, comités départementaux et régionaux du tourisme, offices de tourisme, ...)
- **Acteurs privés de la destination**, associations de commerçants, association filière (hôtellerie, armateurs, etc.) professionnels TPE/PME de la filière tourisme, commerçants aux escales, commerçants, journalistes, presse tourisme, influenceurs

Résultats escomptés :

- Animation et fédération des acteurs publics et privés de la destination (Comités de pilotage, Groupes de travail, évènements filière, inter filière)
- Mise en place de partenariats / démarche commerciale entre les acteurs
- Accompagnement opérationnel des commerçants, des hôtels, des restaurants pour consolider leur situation économique et leur mutation vers un tourisme durable

Livrables attendus suite à la réalisation de l'opération

- ✓ Comptes rendus des rendez-vous avec les acteurs publics, privés et professionnels TPE/PME de la destination
- ✓ Supports de présentation des réunions
- ✓ Feuilles d'émargements des participants
- ✓ Photographies prises pendant les évènements
- ✓ Bilan qualitatif et quantitatif global

La CCI Versailles-Yvelines s'engage sous sa responsabilité à :

- Renforcer la filière 'tourisme' présente sur le territoire, en concertation avec la CU GPSEO, avec les acteurs territoriaux et notamment les OT, CD78 et CRT (offre CHR, les acteurs du transport terrestre, les transporteurs fluviaux locaux et les croisiéristes naviguant sur la Seine, les aménageurs du réseau fluvial, les gestionnaires de sites touristiques publics ou privés, les acteurs institutionnels, ...)
- Organiser les comités de pilotage avec les partenaires et acteurs publics et privés (logistique, convocation, ordre du jour, présentations, compte rendus, ...)
- Réaliser le programme et le calendrier des actions qui seront mises en œuvre et en assurer le suivi ;

La CCI Versailles-Yvelines aura également la capacité d'accueillir tout nouveau partenaire public ou privé susceptible d'apporter un appui qu'il soit d'ordre technique ou financier sur le projet, ceci en accord avec la Communauté urbaine GPS&O.

La Communauté urbaine GPS&O de Seine s'engage à :

- Participer activement aux comités de pilotage organisés en collaboration avec la CCI Versailles-Yvelines ;
- Donner toutes les informations pouvant aider à la construction du dossier pendant sa réalisation ;
- Développer une politique qui contribue à l'attractivité et au développement économique du territoire.

ARTICLE 3 – MODALITES FINANCIERES

La Communauté urbaine GPS&O souhaite contribuer aux actions mise en œuvre par la CCI Versailles Yvelines dans le cadre du projet SPÔTT et attribue à cet effet une subvention de 14 960 €.

Cette somme sera versée dans les conditions prévues à l'article 14 de la présente convention.

Cette somme représente 6% du montant total du financement du programme SPOTT Seine Aval 2024-2025.

ARTICLE 4 – COMMUNICATION

La CCI Versailles-Yvelines et la Communauté urbaine GPS&O réalisent des supports de communication communs.

La CCI Versailles-Yvelines et la Communauté urbaine GPS&O s'associent pour créer des supports de communication utiles lors des manifestations et actions à mener dans le cadre du partenariat.

Avant d'engager toute action de promotion relevant du projet SPÔTT Seine Aval, chaque partie doit obtenir l'autorisation préalable de l'autre partie quant au contenu des actions de communication et/ou au texte des publications.

En dehors du projet SPÔTT Seine Aval, chaque partie reste libre de mener son propre plan de promotion en cohérence avec ses compétences.

Les logos des parties seront mis à disposition gratuitement.

Chaque partenaire soumettra, pour approbation, une épreuve du support de communication destiné à recevoir son logo.

ARTICLE 5 – CONFIDENTIALITE

En cas de communication du contenu de cette convention à des tiers, la Communauté urbaine GPS&O et la CCI Versailles-Yvelines devront en informer l'autre partie.

La Communauté urbaine GPS&O et la CCI Versailles-Yvelines se reconnaissent tenu(e)s de l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations et décisions dont elles auront connaissance au cours de l'exécution du présent partenariat.

ARTICLE 6 – DONNEES PERSONNELLES

Dans le cas où une des parties serait amenée à collecter ou à être en possession de données à caractère personnel dans le cadre du partenariat, chaque partie s'engage au respect de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » ainsi qu'aux dispositions du règlement européen sur la protection des données applicable à compter du 25 mai 2018.

Chaque partie qui ayant collecté des données en assure le traitement sera considérée comme

responsable de traitement et seule responsable du respect des dispositions législatives et réglementaires concernant la protection des données personnelles. A ce titre elle assurera le droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'oubli qui seront mis en œuvre auprès de la partie concernée par la collecte de données.

ARTICLE 7 – DIFFUSION ET PROMOTION DES RESULTATS

Les données et résultats de l'opération, s'ils sont validés par le comité de pilotage de gouvernance, pourront être diffusés.

La Communauté urbaine GPS&O et la CCI Versailles-Yvelines s'engagent à mentionner conjointement leurs noms (ou leurs identités visuelles) lors de la diffusion des résultats, quel que soit le support utilisé, par voie de communiqué de presse externe ou par tout autre vecteur de promotion (ex : journal municipal, site internet...).

ARTICLE 8 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle ou artistique auxquels pourraient donner lieu les créations et conceptions contenues dans les supports publicitaires ou toute production faite par la CCI Versailles-Yvelines restent la propriété de la CCI Versailles-Yvelines.

Il est également entendu que les droits sur les marques et tout élément distinctif du partenaire (logo, emblème, slogan, ...) demeurent la propriété exclusive du partenaire en totalité, pour tout média et support (analogique et numérique).

ARTICLE 9 – AVENANT

Toute modification ou précision du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par chacune des parties, préalablement à sa mise en œuvre.

ARTICLE 10 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 01/01/2024 et est conclue pour une durée de 24 mois soit jusqu'au 31/12/2025.

ARTICLE 11 – LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La CCIR IDF déclare avoir actionné un dispositif interne de prévention de la corruption fondé sur les dispositions de l'article 3 de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016. Ce dispositif adapté à son organisation interne et destiné à promouvoir une culture d'intégrité en son sein, est disponible à travers le Code de conduite sur internet via le lien suivant : Finances et juridique - CCI Paris Ile-de-France (cci-paris-idf.fr). Le cocontractant déclare avoir pris connaissance de ce dispositif et s'engage à le respecter.

Les Parties certifient ne pas avoir fait, ni leurs dirigeants ou représentants, l'objet d'une condamnation pour des faits de corruption, trafic d'influence, concussion, prise illégale d'intérêt, détournement de fonds publics, favoritisme ou de tout autre manquement à la probité. Elles reconnaissent également ne pas avoir bénéficié d'une procédure transactionnelle faisant suite à la commission de faits de même nature.

Les Parties s'engagent à faire preuve d'une parfaite transparence et à s'informer mutuellement de la commission de tels faits pendant la durée des présentes ou de tout autre manquement à la probité.

En outre, les Parties reconnaissent et garantissent qu'elles respectent l'ensemble des réglementations qui leur sont applicables eu égard à leur statut et qui sont relatives à la lutte contre la corruption, le

blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La présente clause constitue un élément substantiel, et entraînera en cas de non-respect par l'une des Parties, la résiliation des présentes de plein droit sans préavis ni indemnité et sans mise en demeure préalable, aux torts et griefs exclusifs de l'autre Partie

Chaque Partie mettra en œuvre au regard de la législation qui lui est applicable les mesures visant à assurer une gestion transparente du partenariat objet des présentes.

A ce titre, constatant qu'elles partagent les mêmes valeurs de transparence et de probité, la CCIR et la Communauté urbaine GPS&O s'engagent à respecter, pendant toute la durée de la Convention les règles suivantes eu égard à l'objectif déterminé aux articles 2 et 3 de la présente Convention :

- L'interdiction de recourir à un acte de corruption ou de trafic d'influence ;
- Ne pas utiliser toute contribution pour des fins contraires à la législation et à l'objet de la présente convention ;
- Ne pas donner ou accepter de cadeaux, d'avantages ou d'invitations irraisonnables ou inhabituels au regard des pratiques de la CCIR et tel que défini dans les codes de conduite. Les Parties conviennent que le partage des valeurs prévu dans cet article s'entend de manière large, les Parties s'engagent à répercuter ce partage de valeurs auprès de leurs co-contractants et de leurs sous-traitants.

La présente clause a, au regard de la Convention, une valeur substantielle et entraînera en cas de non-respect par l'une des parties, la résiliation de plein droit sans préavis ni indemnité et sans mise en demeure préalable du contrat, aux torts et griefs exclusifs de la partie fautive.

ARTICLE 12 – RESILIATION

Si l'une des parties ne respecte pas ses engagements, la présente convention pourra être résiliée, de plein droit, par la ou les parties lésées.

La décision de résiliation interviendra si, à l'expiration d'un délai d'un mois, suivant une lettre recommandée avec accusé réception valant mise en demeure, la partie défaillante ne se conforme pas aux engagements de la présente convention.

ARTICLE 13 – REGLEMENT DES LITIGES

En cas de difficulté quant à l'interprétation et/ou à l'application de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable au litige. En l'absence d'un tel règlement, les parties saisiront le tribunal compétent.

ARTICLE 14 – MODALITES DE REGLEMENT

La participation financière de la Communauté urbaine GPS&O (précisé à l'article 3 de la présente convention), sera effectuée en deux temps :

- 50 %, à la date de signature de la convention,

- Le solde sur présentation du bilan du programme 2024-2025 au terme de de la convention.

Fait à Versailles, en 2 exemplaires, le

Pour la **CCI VERSAILLES-YVELINES**

Guillaume CAIROU
Président

Pour **LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS
SEINE & OISE**

Cécile ZAMMIT- POPESCU
Président

La Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France déclare gérer ses engagements contractuels au sein d'une base de données. A ce titre sont collectées les données personnelles figurant dans les conventions. Les destinataires de ces données sont les co-contractants, la direction générale de la CCIR, les directions en charge de la mise en œuvre de la convention ainsi que la direction des affaires juridiques et la direction générale adjointe des finances. La durée de conservation des données correspond à la durée de la convention toute reconduction comprise. Les données sont archivées selon les principes des archives publiques.

La personne dont les données ont été collectées bénéficie d'un droit d'accès, mais également d'un droit de rectification ou de suppression qu'elle exerce auprès de cpdp@cci-paris-idf.fr.

ANNEXE I FICHES ACTIONS DU PROJET

Action 1 : SOUTENIR LE SLOW TOURISME ET LE TOURISME DURABLE

Objectif général :

Le slow tourisme ou tourisme lent est une tendance du tourisme qui s'est renforcée après la crise du COVID 19. Cette autre forme de voyage qui consiste à partir vers une destination proche de son domicile ou plus lointaine mais en privilégiant des moyens de transports les moins polluants possibles tout en profitant de découvrir la diversité des paysages, du patrimoine local (culture, gastronomie, ...) tend à se développer.

La Vallée de Seine avec ses potentialités de déplacements en mode doux (bateaux, vélo, marche à pied, cheval) présente de nombreux atouts pour se positionner sur ce créneau. Les collectivités, et en particulier la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, souhaitent mieux connaître les besoins et attentes des adeptes de cette forme de tourisme pour optimiser son offre de service, notamment sur les haltes fluviales.

Par ailleurs, une autre tendance en matière de tourisme est de plus en plus recherchée par les visiteurs : le tourisme durable. Le Label international Clef Verte entre dans la dynamique du tourisme durable et permet d'attester des engagements environnementaux pris par les professionnels de l'hébergement. Cette démarche connaît un succès grandissant auprès des professionnels. C'est un marqueur du tourisme durable reconnu et de plus en plus recherché par la clientèle. Toutefois, se préparer à la labellisation Clef Verte, et candidater, peut s'avérer très lourd pour un dirigeant d'entreprise. Aussi, un soutien est souvent nécessaire pour atteindre l'objectif.

→ Benchmark des haltes fluviales sur la Seine ;

L'objectif est d'étudier les circulations douces le long de la Seine, de Bougival jusqu'en Normandie, en portant un regard spécifique sur les petites escales fluviales. L'étude ne portera pas uniquement sur les plaisanciers mais intégrera les marcheurs, les cyclistes et autres cavaliers.

Les escales fluviales communales de Carrières sur Seine, Chatou et Croissy-sur-Seine feront l'objet d'une étude plus poussée avec un zoom et une analyse comparative par rapport aux autres escales le long du fleuve. Les besoins des plaisanciers seront en particulier étudiés de sorte à pouvoir établir des préconisations d'action auprès de l'intercommunalité Saint Germain Boucles de Seine.

Pour mener cette étude, un travail de recueil des informations détenus par les professionnels, notamment Office de tourisme et VNF sera mené.

→ Enquête sur le comportement des randonneurs le long de la Seine ;

Pour mener cette enquête, un indispensable travail préalable d'identification des lieux stratégiques, d'interviews des randonneurs le long de la Seine en Normandie et en Ile-de-France sera nécessaire. Il s'agira de définir les lieux de grande fréquentation et les lieux moins fréquentés de sorte à avoir un panel de réponses les plus larges possibles.

Les périodes de déroulement de l'enquête seront également réparties dans le temps : une partie en

basse saison et une partie en haute saison.

Le nombre de personnes interrogées sera évalué en fonction des niveaux de fréquentation des sites retenus pour l'enquête.

Un questionnaire d'enquête sera rédigé pour recenser l'ensemble des besoins et attentes des randonneurs. Ce questionnaire comprendra des questions fermées mais aussi quelques questions ouvertes pour élargir la réflexion.

➔ **Enquête sur le comportement des cyclotouristes et des randonneurs équestres le long de la Seine ;**

La méthodologie d'enquête mise en place pour les cyclotouristes et les randonneurs équestres sera la même que pour les randonneurs.

Moyens prévus :

- 2 chef de projet développement du territoire (CCI Versailles -Yvelines)
- 1 conseiller entreprise (CCI Portes de Normandie)
- 1 alternant (CCI Versailles-Yvelines)
- 1 responsable du département Projet de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public Cible :

- ✦ Randonneurs, plaisanciers, cyclistes et cavaliers, le long de la Seine et en particulier sur les haltes fluviales

➔ **Préparation des professionnels de l'hébergement touristique à la labélisation Clef Verte**

Il s'agira d'accompagner 4 hôtels, campings, auberge de jeunesse, gîtes, résidences de tourisme et restaurants du territoire SPOTT qui le souhaitent dans leur préparation à la labellisation Clef Verte.

L'accompagnement se déroulera sur trois demi-journées de RDV individuels avec le chef d'entreprise. Ces RDV permettront de fournir aux professionnels tous les éléments de conseils pour remplir les 120 critères pour l'obtention du label (dont environ 80 critères impératifs, selon le type d'hébergement, exigés dès la première année). Un compte-rendu sera transmis au chef d'entreprise, après chaque RDV, avec pour chaque critère Clef Verte, les actions qu'il lui restent à réaliser.

Cet accompagnement permettra également de former le dirigeant à l'utilisation de la plateforme numérique pour la constitution du dossier de candidature Clef Verte.

Un certain temps sera laissé au chef d'entreprise entre chaque RDV afin qu'il puisse travailler sur son dossier de candidature et avancer dans la mise en place des actions nécessaires pour la labélisation. L'accompagnement pourra ainsi se dérouler sur 3 mois, voire 4 mois, en fonction de la capacité du dirigeant à avancer rapidement sur son dossier.

Moyens prévus :

- 1 chef de projet développement du territoire (formé à la labélisation Clef Verte)
- 1 responsable du département Projet de territoire

Public cible :

- ✦ Professionnels de l'hébergement et de la restauration : hôtels, campings, auberge de jeunesse, gîtes, résidences de tourisme et restaurants

►► **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre Action 1 : Soutenir le slow tourisme et le tourisme durable**

2024

Périodes	Actions
Janvier – Juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Benchmark des haltes fluviales sur la Seine ✓ Préparation de professionnels de l'hébergement touristique à la labélisation Clef Verte
Juin-décembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de professionnels de l'hébergement touristique à la labélisation Clef Verte - Enquête sur le comportement des randonneurs le long de la Seine - Enquête sur le comportement des cyclotouristes et des randonneurs équestres le long de la Seine

2025

Périodes	Actions
Janvier – Juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de professionnels de l'hébergement touristique à la labélisation Clef Verte
Juin – Décembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation des professionnels de l'hébergement touristique à la labélisation Clef Verte - Enquête sur le comportement des randonneurs le long de la Seine avec zoom sur Saint Germain Boucles de Seine ; - Enquête sur le comportement des cyclotouristes et des randonneurs équestres le long de la Seine avec zoom sur Saint Germain Boucles de Seine

Action 2 : CELEBRER LES 150 ANS DE L'IMPRESSIONNISME ET LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Objectif général :

L'année 2024 va connaître deux événements majeurs qui vont conduire de très nombreux visiteurs à venir en France : Les 150 ans de l'impressionnisme et les JOP. Ces deux événements, l'un culturel, l'autre sportif, vont avoir des retombées touristiques considérables. L'objectif des actions conduites prévues dans le cadre du SPôTT est de faire profiter à la Vallée de Seine du rayonnement de ces événements par une appropriation par les acteurs locaux grâce à des animations spécifiques

➔ Les « Papilles de l'impressionnisme »

A l'initiative de la région Ile-de-France, cette opération consiste à proposer à une quarantaine de restaurateurs de la vallée de Seine de s'approprier des recettes issues du carnet de recettes de Claude MONET et de les inscrire dans leur carte avec un menu spécifique appelé « Les papilles de l'impressionnisme ».

Le 15 avril 2024, l'Impressionnisme soufflera ses 150 bougies, date de la première exposition impressionniste qui s'est déroulée dans l'atelier de Nadar à Paris en 1874. Cet anniversaire sera célébré par des événements culturels prestigieux organisés en Vallée de la Seine (exposition-anniversaire au Musée d'Orsay, festival Normandie impressionniste...) mais également par un projet exceptionnel d'exposition immersive et de documentaire à vocation internationale.

L'objectif est de profiter de cette visibilité internationale qui sera apportée à la Destination Impressionnisme pour valoriser les richesses patrimoniales et culturelles de l'ensemble de ces deux régions par une approche commune et innovante sur le thème de la « gastronomie impressionniste ».

Force est de constater que le plan d'actions prévu à ce jour pour les « 150 ans de l'impressionnisme » consiste principalement à promouvoir des projets portés respectivement par chaque Région en s'appuyant sur un plan de communication partagé.

Aussi, le projet « les papilles impressionnistes » vise à aller au-delà, en proposant un fil conducteur qui mixera savoir-faire, gastronomie et culture entre les régions. Ce projet consistera à faire revivre les « recettes de Monet » (cf. livre « Les Carnets de cuisine de Monet ») en proposant dans chaque restaurant inscrit un même menu au même tarif (si possible) partout en IDF et en Normandie.

Cette opération sera conduite dans le cadre d'une démarche interrégionale Ile de France / Normandie. Elle sera ouverte aux restaurateurs des archipels de la destination impressionniste de Giverny (Normandie) à Barbizon (Seine et Marne) en passant notamment par Chatou (Yvelines), Ile de la jatte (Hauts-de-Seine) et Yerres (Essonne). Ce sera l'occasion de permettre aux professionnels du tourisme sur les territoires des archipels de la destination impressionniste, de s'approprier cet anniversaire et de le célébrer en local tout en créant une dynamique autour de l'impressionnisme.

Les restaurateurs inscrits dans la démarche profiteront en effet d'un ambitieux plan de communication décliné par la Région Ile-de-France.

Les objectifs :

- Développer l'axe Seine et les territoires impressionnistes
- Mettre en valeur les savoir-faire des métiers de bouche
- Valoriser les circuits courts et les produits de saison
- Valoriser la filière agricole en associant les agriculteurs
- Valoriser les restaurateurs en y associant aussi les lycées et écoles hôtelières
- Réduire l'impact carbone en proposant sur un large territoire un même menu au même tarif (si possible) pour pouvoir le déguster
- Permettre à tout un chacun de vivre une expérience impressionniste
- S'appuyer sur les 150 ans de l'Impressionnisme pour accélérer le rayonnement international de la Destination et les flux touristiques sur les marchés-cibles en s'associant avec les territoires porteurs de la thématique
- Développer la fréquentation touristique en déployant un partenariat adossé sur la stratégie marketing de la Destination

Moyens prévus :

- 1 chef de projet territorial
- 2 responsables des Département Projet de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ 40 restaurateurs des archipels de la destination impressionniste le long de la Seine en Normandie et en Ile-de-France

➔ **Le parcours « Les femmes de l'impressionnisme » à Bougival**

La ville de Bougival (Yvelines) souhaite fêter les 150 ans de l'impressionnisme l'année prochaine et prévoit d'organiser à cette occasion un bal des canotiers. Au second semestre 2024, la maison de Berthe MORISOT doit être inaugurée. La ville souhaite une opération d'animation du centre-ville, en lien avec l'impressionnisme, de type concours de vitrines, pour dynamiser les commerces et mettre en avant la destination impressionniste.

A l'occasion de l'inauguration de la maison de Berthe MORISOT, 12 à 14 reproductions de tableaux impressionnistes seront installées à Bougival dans les boutiques de la ville, les restaurants, à l'hôtel du Parc, mais aussi à la mairie, à la bibliothèque, ... Chaque tableau sera présenté avec l'indication de son auteur et de son titre. Pour les vitrines, une vitrophanie sera posée par une professionnelle du merchandising.

Pour les lieux qui le permettent, essentiellement les commerces, la vitrine sera composée, pour une mise en valeur du tableau et des produits, par le commerçant avec l'appui une consultante en visuel merchandising.

THEME : Pour fêter les 150 ans de l'impressionnisme et dans la perspective de l'inauguration de la maison de Berthe MORISOT, les œuvres proposées aux commerçants et autres exposants appartiendront toutes au mouvement des impressionnistes. Il a été décidé de centrer cette opération

sur les femmes de l'impressionnisme en sélectionnant uniquement des tableaux peints par des femmes ou représentant des femmes.

Les tableaux de Berthe MORISOT et les tableaux représentant Berthe MORISOT (notamment d'Edouard MANET) auront bien entendu une place privilégiée. Mais des œuvres d'autres femmes impressionnistes comme Mary CASSAT pourront être proposées ainsi que des tableaux réalisés par des peintres représentant de femmes connues ou moins connues : Julie MANET, Blanche HOSCHÉDE, Edma MORISOT, ...

ANIMATION : Pour animer ce parcours sur les femmes impressionnistes, il sera proposé une énigme à résoudre. Pour ce faire, les visiteurs devront visiter l'ensemble des œuvres exposées et seront donc invités à se rendre dans chacun des espaces abritant un tableau : boutiques, restaurant, hôtel, ou autres...

L'énigme sera conçue en concertation avec la ville de Bougival en fonction des tableaux sélectionnés par les commerçants.

Un plan de communication porté par la CCI Versailles Yvelines et relayé par la ville de Bougival aura pour objectif de donner de la visibilité à l'opération

Moyens prévus :

- 1 chef de projet territorial
- 1 responsable des Département Projet de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ 12 à 14 acteurs économiques du centre-ville de Bougival : commerces, restaurants, médiathèque, théâtre, hôtel, ...

➔ **Concours de vitrine sur la ville de Pont de l'Arche** sur la thématique des Jeux Olympiques

La ville de Pont de l'Arche (Eure) souhaite créer une dynamique dans son centre-ville pendant la période des JOP. Elle souhaite une opération d'animation, en lien avec le sport, de type concours de vitrines, pour dynamiser les commerces.

En juin 2024, pendant la période des JOP, 12 photos mettant en avant des sportifs seront installées à Pont de l'Arche dans les boutiques du centre-ville. Chaque tableau sera présenté avec l'indication du sportif et de sa discipline. Chacun commerçant sera accompagné par un consultant en visuel merchandising qui le guidera pour faire de sa vitrine un écrin pour la photo tout en mettant en valeur ses produits. Susciter la curiosité des clients et donner l'envie de pousser la porte du commerce et d'acheter seront les principaux objectifs de cette opération.

Le concours de vitrines sera aussi l'occasion pour le commerçant de se former aux techniques du merchandising.

Moyens prévus :

- 1 chef de projet territorial
- 1 responsable des Département Projet de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ 12 boutiques du centre-ville de Pont de l'Arche (Eure).

»» Calendrier prévisionnel de mise en œuvre Action 2 : Célébrer les 150 ans de l'impressionnisme et les Jeux olympiques et paralympiques 2024

2024

<u>Périodes</u>	<u>Actions</u>
Janvier – Juin 2024	<ul style="list-style-type: none">✓ Sourcing des restaurateurs pour « Les Papilles de l'impressionnisme »✓ Mise au point du menu des Papilles de l'impressionnisme
Juin-décembre 2024	<ul style="list-style-type: none">- Juin 2024 : Les menus « Les papilles de l'impressionnisme » à la carte des restaurants- Juin 2025 : concours de vitrines à Pont de l'Arche sur le thème des JOP- Parcours « Les femmes de l'impressionnisme » à Bougival

Action 3 : VALORISATION DES PRODUCTEURS DU TERROIR

Objectif général :

Les tendances en matière de tourisme montrent que les visiteurs, notamment la clientèle des croisiéristes mais également celle des hôtels, est très attirée par la découverte des producteurs locaux et de leurs produits. Outre les dégustations, les visites en petit format chez des producteurs dans des lieux authentiques sont également très appréciées.

Avec les producteurs du terroir, les touristes en quête d'expérience et d'authenticité font le plein de souvenirs uniques. La Vallée de Seine dispose en la matière d'un potentiel qui ne demande qu'à être exploité.

Aussi, le travail conduit par la CCI Versailles-Yvelines dans le cadre du SPÔTT 2019-2021 a permis de recenser les producteurs du terroir notamment sur le territoire de la vallée de Seine sur la communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise. Une dizaine de professionnels avec un véritable potentiel touristique ont été identifiés.

Le programme SPÔTT 2022-2023 a permis ensuite de les mettre en lumière avec des films et des affiches à l'occasion de l'opération « Producteurs en Seine ». Un travail sur la qualité de l'accueil a également été conduit avec l'appui de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

A la faveur du programme SPÔTT 2024-2025, les producteurs vont bénéficier d'un nouveau coup de projecteur avec un salon qui leur sera dédié. Par ailleurs, des corners « producteur yvelinois » ont été conçus par la CCI Versailles- Yvelines pour apporter une solution clef en main aux hôteliers et pour leur permettre de présenter à leur clientèle une sélection de produits locaux qualitatifs.

→ Salon Tourisme, Artisanat et gastronomie

L'objectif du salon est de mettre en avant la richesse culturelle et gastronomique des Yvelines en réunissant les talents artistiques locaux, les produits du terroir et les opportunités touristiques de la région

Le Salon Tourisme, Artisanat et Gastronomie a vocation à attirer un large public, allant des amateurs d'art et de gastronomie aux touristes internationaux en quête d'expériences culturelles uniques. Il a pour objectif d'offrir une excellente visibilité aux acteurs locaux et leur permettra d'atteindre un large éventail de clients potentiels.

Ce salon porte plusieurs ambitions :

- ✓ Promotion de l'art local : ce salon mettra en avant les talents des artisans locaux, qu'ils soient fleuristes, boulanger, orfèvre ou maroquinier. Ce sera l'occasion de faire découvrir leurs créations au public, d'échanger avec les visiteurs et de générer des ventes.
- ✓ Mise en valeur de la gastronomie locale : la gastronomie étant un élément clé de la culture yvelinoise le salon mettra en avant les produits du terroir, les spécialités locales et les chefs

cuisiniers de renom de la région. Les visiteurs auront ainsi l'opportunité de déguster et d'acheter des produits gastronomiques authentiques.

- ✓ Promotion du tourisme local : ce salon donnera également un coup de projecteur sur les opportunités touristiques du département des Yvelines, en mettant en valeur les sites touristiques, les activités de loisirs, les hébergements, ainsi que les offres spéciales et les itinéraires touristiques de charme. Ce sera l'occasion pour les exposants liés au tourisme de promouvoir leurs offres et de susciter l'intérêt des visiteurs.

Ce salon sera une véritable vitrine pour les exposants en leur offrant une occasion unique de promouvoir leur entreprise, leurs produits ou leurs services auprès d'un public captif et intéressé. Entre 20 et 30 exposants sont attendus comprenant :

- Des viticulteurs
- Des producteurs de saveurs
- Des acteurs qualitatifs de l'agro-alimentaire
- Des traiteurs et restaurateurs du territoire
- Des artisans d'exception
- Des acteurs du tourisme yvelinois

Moyens prévus :

- 1 chef de projet territorial (CCI Versailles Yvelines)
- 1 responsable du Département projets de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ 20 à 30 producteurs du terroir localisés dans les Yvelines

➔ Mise en place des « Comptoirs Yvelinois » dans les hôtels pour la vente de produits du terroir

Des corners avec des produits du terroir vont être proposés aux hôteliers des Yvelines dès 2024 dans la perspective de l'afflux de clientèle liée aux Jeux Olympiques.

La CCI de Versailles a travaillé avec une sélection d'hôtels pour définir avec eux une vingtaine de produits « made in 78 » susceptibles d'intéresser leurs clients. Il s'agit essentiellement de produits alimentaires qui peuvent voyager : biscuits, chocolats, vins, pâtés, confitures, ...

Un des producteurs du terroir « I- Grec », qui dispose de son propre espace de vente « La Grange » et qui revend les produits de multiples producteurs des Yvelines, a la capacité d'assurer la logistique d'approvisionnement et de facturation des 20 produits retenus par les hôteliers.

Une marque « Comptoirs Yvelinois » va être déposée par la CCI Versailles-Yveline pour donner une identité à ces corners. Une douzaine d'hôtels des Yvelines ont d'ores et déjà déclaré leur intérêt pour disposer d'un corner.

Moyens prévus :

- 1 chef de projet territorial (CCI Versailles Yvelines)
- 1 responsable du Département projets de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ Producteurs de produits du terroir localisés sur le territoire de GPSEO ou à proximité pour des touristes ou croisiéristes faisant une halte sur le territoire de la communauté Urbaine.

➔ **Plaquette « Destination Vallée de Seine » pour la Maison des Métiers d'Art à Douains**

A Douains (Eure), au cœur du centre commercial « Marc Arthur Glenn », une maison des métiers d'art a été créée pour mettre en avant les savoir-faire des artisans normands. Environ 80 professionnels y présentent leur production. Une plaquette « Destination vallée de Seine » à l'image de celles réalisées pour Gaillon et Le Marais Vernier va être produite pour mettre en avant ce lieu de valorisation des savoir-faire locaux.

Diffusée sur les bateaux de croisiéristes, dans les offices de tourisme, dans les mairies concernées, à la CCI, ... cette plaquette aura pour vocation de mettre en avant les artisans d'art locaux normand et de les faire connaître auprès de la population locale mais aussi auprès des touristes.

Moyens prévus :

- 1 chef de projet territorial (CCI Versailles Yvelines)
- 1 conseiller entreprises (CCI Portes de Normandie)
- 1 responsable du Département projets de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ Les 80 artisans d'art exposés à la maison des métiers de l'art à Douains

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre Action 3 : Valorisation des producteurs du terroir

2024

<u>Périodes</u>	<u>Actions</u>
Janvier – Juin 2024	<ul style="list-style-type: none">✓ Plaquette « Destination Vallée de Seine » pour la Maison des Métiers d'Art à Douains✓ Mise en place des « Comptoirs en Yvelines » dans les hôtels pour la vente de produits du terroir
Juin-décembre 2024	<ul style="list-style-type: none">- Salon des producteurs du terroir, avec 20 à 30 exposants

Action 4 : ANIMATION DU CLUB ESCALES SUR L'AXE SEINE

Objectif général :

Le Club Escales a pour objectif de maximiser les retombées économiques liées au passage des croisiéristes sur les 12 escales ou destinations le long de la Seine francilienne et normande tout en fédérant l'ensemble des professionnels du tourisme et en créant une continuité et une identité fluviale de la destination. Cette action interrégionale (Ile de France / Normandie), avec ses plans shopping, avec la même charte graphique et le même logo déclinés au fil des villes, permet de créer une continuité sur l'Axe Seine pour les visiteurs, notamment les croisiéristes, en faisant fi des limites administratives.

➔ **Mise à jour et création de nouveaux plans shopping sur les 12 escales (destinations) normandes et franciliennes de l'Axe Seine**

Le programme SPÔTT Seine Aval 2022-2023 a permis la publication de 9 plans shopping qui présentent le plan de la ville, l'histoire de la ville, les commerces adhérents au Club Escales et les principaux sites touristiques à proximité immédiate de l'escale.

Parmi ces 9 plans shopping, se trouvent **7 « plaquettes escales »** qui concernent des villes avec un quai qui accueille des paquebots fluviaux :

- ✦ Les Andély (Eure),
- ✦ Vernon (Eure),
- ✦ La Roche Guyon (Val d'Oise),
- ✦ Mantes-la-Jolie (Yvelines),
- ✦ Poissy (Yvelines),
- ✦ Conflans-Sainte Honorine (Yvelines),
- ✦ Le Pecq / Saint Germain en Laye (Yvelines).

Et, il y a également parmi ces plans shopping, **2 plaquettes « Destination Vallée de Seine »** qui concernent des villes à proximité de la Seine mais sans quai pour accueillir les paquebots fluviaux :

- ✦ Le Marais Vernier (Eure),
- ✦ Gaillon (Eure).

En 2025, le programme SPÔTT prévoit l'actualisation de chacun de ces 9 plans shopping avec l'édition des plaquettes dans un format print et numérique. Ils seront diffusés auprès des principaux croisiéristes ainsi qu'auprès des offices de tourisme, des CCI et des mairies concernées afin d'être accessibles aux touristes et ainsi qu'aux visiteurs locaux.

Le programme SPOTT Seine Aval 2024-2025 prévoit également la création de 3 nouveaux plans shopping :

- ✦ 1 plaquette « Destination Vallée de Seine » pour la maison des métiers de l'art et de l'artisanat à Douains (Eure). CF : Action 3 : Valorisation des producteurs du terroir
- ✦ 1 plaquette Escale à Pont de l'Arche (Eure),

- ✦ 1 plaquette Escale à Bougival (Yvelines)

Chacun des 12 plans shopping du Marais Vernier à Le Pecq- Saint Germain, bénéficiera d'une communication et d'une animation plus globale à l'échelle de l'axe Seine. Le Club Escales fédèrera ainsi près de 200 commerçants et membres sur l'ensemble des 12 villes de la Vallée de Seine.

Moyens prévus :

- 1 chef de projet territorial (CCI Versailles Yvelines)
- 1 conseiller entreprises (CCI Portes de Normandie)
- 1 responsable du Département projets de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ Les commerçants des 12 villes escales ou destination Vallée de Seine : Le Marais Vernier, Pont de l'Arche, Gaillon, Douains, Les Andély, Vernon, La Roche Guyon, Mantes-la-Jolie, Poissy, Conflans-Sainte Honorine, Le Pecq / Saint Germain en Laye, Bougival

➔ **Newsletter auprès des professionnels du tourisme**

La newsletter, outil de communication BtoB, sera diffusée auprès de 1 500 professionnels du tourisme (publics & privés) en Ile-de-France et en Normandie une fois par an.

La CCI Versailles-Yvelines rédige les articles (communication sur les actions en cours, nouveautés sur les produits pass/packages, sujets de fond (entretien/ interview avec un acteur clef, rubrique événementielle, etc.) et met en ligne la newsletter. Chaque Office du Tourisme le long de la Seine est également invité à y faire publier un article sur son actualité.

Moyens prévus :

- 1 chef de projet tourisme CCI Versailles Yvelines
- 1 responsable du Département projet de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ 1 500 professionnels du tourisme en Ile-de-France et en Normandie
- ✓ **Un EDUCTOUR Vallée de seine avec une promotion interrégionale**

Un EDUCTOUR le long de la Vallée de la Seine, mettant en avant les complémentarités entre les territoires sera organisé. Il s'agira de mettre en avant auprès des prescripteurs « presse » et

« influenceurs » des séjours plus longs et plus riches en s’attardant sur l’Axe Seine de l’Île-de-France à la Normandie. Un parcours de visite des « Maisons des Illustres » ou encore un parcours sur la thématique impressionniste peuvent ainsi être envisagés en jouant de la continuité et de la richesse de chacun des territoires.

Cet EDUCTOUR sera d’une durée d’1,5 jours. Il comprendra 1 nuit et 2 repas. Il est prévu qu’environ 50% du temps de l’EDUCTOUR soit passé sur le territoire de Saint Germain Boucle de Seine. Une douzaine de participants est attendue.

Moyens prévus :

- 1 chef de projet tourisme CCI Versailles Yvelines
- 1 responsable du Département projet de territoire
- Service de communication interne à la CCI

Public cible :

- ✦ Acteurs du territoire : Offices de Tourisme Intercommunaux, Office de Tourisme, EPCI
- ✦ Entreprises de la filière tourisme : hôtels, sites culturels et activités diverses liées au tourisme de loisir
- ✦ Journalistes, presse tourisme, influenceurs

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre Action 4 : Animer et fédérer les professionnels autour des Escales

2024

<u>Périodes</u>	<u>Actions</u>
Janvier – Juin 2024	✓ Création de la plaquette « Destination Vallée de Seine » pour la Maison des Métiers d’Art à Douains
Juin-décembre 2024	- Newsletter auprès des professionnels du tourisme - COPIL SPÔTT avec l’ensemble des partenaires

2025

<u>Périodes</u>	<u>Actions</u>
Janvier – Juin 2025	✓ Création d’une nouvelle plaquette sur l’escale Fluviale au Pont de l’Arche (Eure). ✓ 1 EDUCTOUR Vallée de Seine avec une promotion interrégionale
Juin – Décembre 2025	- Mise à jour des 9 plaquettes escales – Map Shopping - Création de la plaquette escale de Bougival (Yvelines) - Newsletter auprès des professionnels du tourisme - COPIL SPÔTT avec l’ensemble des partenaires

PROJET

ANNEXE II: LE BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Année 2024-2025

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	29 000 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	29 000 €		
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation	203 738 €
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		Région(s) :	
Entretien et réparation		- Région Ile-de-France (hors projet papilles)	19 352€
		- Région Ile- de- France (projet Papilles)	30 000€
Assurance		- Région Normandie	9 432 €
Documentation		Département(s) :	
		- CD78	
62 - Autres services extérieurs		Intercommunalité(s) : EPCI ¹	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- CU GPSEO	14 960 €
		- CA SGBS	31 192 €
63 - Impôts et taxes		- CC PIDF	1 800 €
Impôts et taxes sur rémunération,		- CA VGP (Bouival)	8 152€
Autres impôts et taxes		- CC Seine Eure	8 440 €
64- Charges de personnel	215 200€	L'Agence de services et de paiement (ASP -emplois aidés-)	
Rémunération des personnels	215 200 €	Autres établissements publics	
Charges sociales		- FNADT-Etat	70 230 €
		Fonds européens	
		Acteurs privés	10 180 €
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
		Aides privées	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Frais de structure			
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	
Charges fixes de fonctionnement		Autofinancement CCID78	35 414 €
Frais financiers		Autofinancement CCI Portes de Normandie	5 048 €
Autres			
TOTAL DES CHARGES	244 200 €	TOTAL DES PRODUITS	244 200 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES²			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860- Secours en nature		870- Bénévolat	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services		871- Prestations en nature	
862- Prestations			
864- Personnel bénévole		875- Dons en nature	

¹ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

TOTAL	244 200 €	TOTAL	244 200 €
La subvention de 14 960 € représente 6% du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.			

PROJET